



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **STRASBOURG** (67) à :

DE SOUSA Márcia
FISCHER Mégane
GANDER épouse HUBER Fabienne
KRIEGER Barbara
LORCH épouse D'EURVEILHER Sophie
MOISAN Aline [avec les félicitations du jury]
NEFF épouse WOLF Audrey
POTTIER Angéline
SCHWEITZER Clara
TAVERNA Laetitia

Fait à Paris, le 29 juin 2016,
le président de jury,

Arielle BONNEFOY



La liste est publiée sous réserve d'erreur matérielle.